

## L'Université de Neuchâtel met au concours un poste de Professeur-e ordinaire ou professeur-e assistant-e avec prétitularisation conditionnelle en psychologie de la santé au travail

**Caractéristiques du poste :** la personne retenue sera appelée à mener des recherches de pointe en psychologie de la santé au travail, comme en témoignent des publications dans des revues internationales de premier plan et un solide parcours dans l'obtention de fonds de tiers compétitifs. L'excellence en enseignement est attendue, démontrée par l'utilisation de méthodes pédagogiques innovantes. Les responsabilités d'enseignement comprendront des cours dans le cadre du Master en psychologie du travail et des organisations (<https://www.unine.ch/ipto/formation/master-of-science-en-psychologie>), ainsi que, potentiellement, des contributions à un futur programme de Bachelor en psychologie.

**Conditions requises :** la personne candidate doit être titulaire d'un doctorat en psychologie ou dans un domaine connexe et elle doit posséder un dossier de recherche reconnu au niveau international ainsi qu'une solide expérience en matière d'enseignement. Les cours seront dispensés en français (éventuellement en anglais au niveau Master). Une période transitoire de deux ans pourra être accordée aux personnes non francophones avant d'exiger l'enseignement en français.

**Entrée en fonction :** 1<sup>er</sup> août 2026 ou date à convenir.

**Délai d'envoi des candidatures :** 31 mars 2026.

Les candidatures (en anglais) doivent être soumises sur le site [www.unine.ch/candidis](http://www.unine.ch/candidis) (réf. FS-PSY-TRAVAIL) sous la forme d'un seul fichier PDF comprenant les documents suivants : 1. Une lettre de motivation 2. Un curriculum vitae (incluant les noms et les coordonnées de trois expert-e-s du domaine pouvant être contacté-e-s pour des références) 3. La liste des financements de recherche obtenus 4. La liste des publications 5. Une déclaration d'enseignement (teaching statement, maximum 2 pages) 6. La liste des cours enseignés et les évaluations correspondantes 7. Une déclaration de recherche (research statement) présentant les intérêts de recherche de la personne candidate, sa vision scientifique du domaine et les projets qu'elle souhaite développer à Neuchâtel (maximum 3 pages) 8. Un document indiquant la date de soutenance de la thèse et, le cas échéant, les périodes durant lesquelles la personne candidate n'a pas pu mener d'activités de recherche (p. ex. interruptions de carrière, activité de recherche à temps partiel, formation continue, emploi hors milieu académique). Ces informations seront utilisées pour calculer l'âge académique net, afin de garantir un processus d'évaluation équitable et transparent.

Soucieuse de promouvoir la diversité au sein de son personnel, l'Université de Neuchâtel s'engage à offrir des conditions de travail non discriminatoires.

D'autres renseignements peuvent être obtenus auprès de la présidente du comité de recrutement, la Prof. Maike Debus ([maiike.debus@unine.ch](mailto:maiike.debus@unine.ch)).